

**COMMUNIQUE**  
**LE MINISTERE DE L'ECONOMIE OCEANIQUE, DES RESSOURCES**  
**MARINES, DE LA PECHE ET DES SERVICES MARITIMES**

**AIDE FINANCIERE POUR L'ACHAT DES BATEAUX DE PÊCHE**  
**SEMI-INDUSTRIELLE**  
**(Ref: F/15421/5/1 V2)**

1. Le Ministère de l'Economie Océanique, des Ressources Marines, de la Pêche et des Services Maritimes, sous le "Fisheries Sectoral Support Programme" de l'accord de partenariat de pêche entre l'Union Européenne et Maurice, accordera une aide financière aux Sociétés Coopératives des pêcheurs pour l'achat des bateaux de pêche semi-industrielle qui leur permettront d'exercer hors du lagon et sur les bancs.
  
2. L'aide financière comprend une subvention de 50% pour l'achat d'un bateau de pêche et ne dépassant pas la somme de Rs 4 million.
  
3. Le Ministère invite les Sociétés Coopératives des pêcheurs enregistrées qui voudraient bénéficier de cette aide, à envoyer leur demande pour l'achat d'un bateau pour la pêche semi-industrielle. Les bateaux doivent être plus de 12 mètres et moins de 24 mètres.
  
4. Ce plan de financement s'applique aux Sociétés Coopératives des pêcheurs incorporées à partir du **02 juin 2015**.
  
5. Les demandes doivent être accompagnées des documents suivants:

- (i) Une lettre de demande;
- (ii) Une copie du Fisherman Card;
- (iii) Une quotation d'un constructeur de bateau;
- (iv) Une proposition du projet; et
- (v) Une copie du certificat d'enregistrement de Société Cooperative des pêcheurs.

6. Les demandes, avec référence "F/15421/5", doivent être adressées au Chef de Cabinet, Ministère de l'Economie Océanique, des Ressources Marines, de la Pêche et des Services Maritimes, 4<sup>ème</sup> Étage, Bâtiment LICI, Rue Président John Kennedy, Port Louis au plus tard le **19 janvier 2018** à 13 30 hrs.

7. Les Sociétés Cooperatives des pêcheurs enregistrées qui ont déjà soumis une demande, doivent soumettre une nouvelle demande.

8. Un service d'assistance sera disponible au Ministère de l'Economie Océanique, des Ressources Marines, de la Pêche et des Services Maritimes les **08 et 09 janvier 2018** pour des éclaircissements.

9. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le site web du ministère à l'adresse suivante: <http://oceanconomy@govmu.org>

**Ministère de l'Economie Océanique,  
des Ressources Marines, de la Pêche et  
des Services Maritimes  
4ème Étage, Bâtiment LICI  
Port Louis**

08 decembre 2017